

La sensibilité du projet aux embâcles sera faible, pour les raisons suivantes :

- Les pontons sont situés dans l'extrados du méandre de l'Allier, qui est un secteur de plus faibles vitesses d'écoulement et moins propice à l'arrivée d'embâcles de l'amont. Ceux-ci seront plutôt orientés vers l'intrados du méandre, en rive droite,
- Les pontons seront rapidement et largement submergés en crue : la crue centennale submergera les pontons de plus de 4m : les éventuels embâcles qui transiteraient en rive gauche passeront par-dessus les pontons. Même la crue biennale submerge les pontons de près d'1m.

Une alternative à cette solution de pontons fixes pourrait consister à prévoir des pontons flottants, qui seraient démontés hors période de baignade, par exemple d'octobre à mai. Le principal intérêt de cette solution serait de minimiser les incidences hydrauliques des ouvrages. Cependant on a vu plus haut que les incidences hydrauliques des pontons fixes sont négligeables, donc le gain sera minime.

Par ailleurs, le courant de l'Allier (50cm/s en étiage, mais jusqu'à 1,5m/s en crue décennale estivale) exercera des efforts réels sur le ponton, qui oblige à concevoir un système d'arrimage, de type pieux battus, a minima coté aval du ponton : la transparence hydraulique des ouvrages ne sera donc pas totale ; ces pieux devront être laissés en place l'hiver.

Enfin, cette solution sera sensiblement plus lourde en exploitation : le ponton devra être installé en début d'été et retiré à l'automne, ce qui entraînera des opérations de manutention importantes. Le ponton devra être stocké l'hiver hors zone inondable donc devra être sorti de berges. Enfin, vu la dynamique sédimentaire de l'Allier, existera un risque important de ne pas retrouver les pieux au printemps, parce qu'ensablés.

Pour ces raisons, la solution pontons fixes a été retenue dans le projet.

Pierre-Alain RIELLAND

Directeur de projet